



Équipe Mobile PHV

PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES

LIVRET D'ACCUEIL

Qui sommes-nous ?

L'Adapei33 est **une association de parents** qui accueille et accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec autisme.

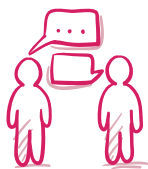
Elle propose des réponses adaptées au parcours de vie de chaque personne qu'elle accompagne.

La Section locale

La Section locale est le relais de proximité pour les personnes accompagnées, leurs familles et leurs proches.

Elle est gérée et animée par **des parents bénévoles**.

Vos contacts associatifs :



Responsable de la Section locale Métropole :

Magali Bordes

Tél. 06 10 33 09 75 - magali.bordes@adapei33.com

**Déléguée à l'Action Associative
de l'équipe Mobile PHV**

Dominique Dedieu

Tél. 06 72 74 85 45 - dominique.dedieu@adapei33.com



Vous, ou l'un de vos proches, venez d'intégrer un établissement ou service de l'Adapei 33.

Depuis 1958, nous avons à cœur d'assumer cette mission avec sérieux et engagement.

Au-delà de notre expertise en accompagnement, nous défendons des valeurs fortes : solidarité, respect et humanisme.

Votre voix compte pour les faire vivre au quotidien.

Votre participation est précieuse.

Je reste à votre écoute,

Nathalie Remy

Présidente de l'Adapei 33



Bienvenue !

L'équipe mobile PHV est à vos côtés et met tout en œuvre pour que votre parcours se déroule dans les meilleures conditions.

Ce livret, conçu pour vous, rassemble des informations et des conseils afin de mieux comprendre le fonctionnement du service.

Nous restons à l'écoute de vos besoins, ainsi que de ceux de vos proches aidants, pour répondre à toutes vos questions.

L'équipe mobile PHV

L'Adapei33 en quelques chiffres



3 300

Personnes
accompagnées



10 500

Proches
concernés



600

Adhérents



1 300

Professionnels



Qu'est-ce que l'Équipe Mobile PHV ?

L'Équipe Mobile PHV intervient à domicile ou en établissement auprès de personnes en situation de handicap de plus de 45 ans.

Elle évalue leurs besoins, adapte leur environnement et coordonne leur parcours pour faciliter les transitions et rendre les changements de vie, liés au vieillissement, plus sereins.

Grâce à son expertise croisée du handicap et de la gérontologie, elle propose un accompagnement global de qualité. Elle apporte également conseils, soutien et formations aux proches aidants et aux professionnels du secteur Handicap et Personnes Âgées.

Pour qui ?

L'équipe mobile PHV accompagne le parcours de personnes :



- ✓ En situation de handicap avec ou sans notification MDPH



- ✓ Âgées d'au moins 45 ans

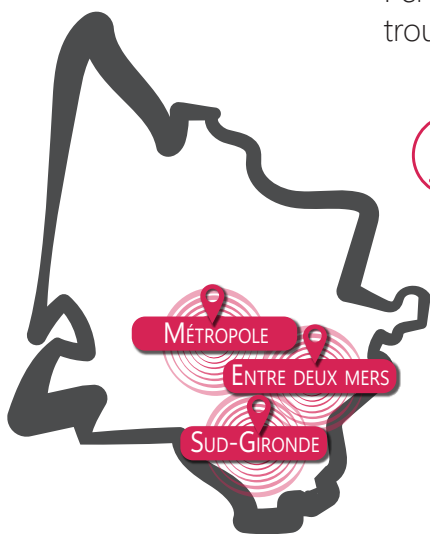


- ✓ Présentant des signes du vieillissement : Perte d'autonomie, d'équilibre, troubles cognitifs, troubles du sommeil...



- ✓ Vivant ou ayant un projet de vie sur le territoire d'intervention de l'équipe mobile PHV :

- Bordeaux Métropole
- Entre deux Mers
- Sud-Gironde



Nos principales missions

L'Équipe Mobile PHV a pour mission de faciliter les transitions dans votre parcours de vie, de soutenir vos proches aidants et d'apporter son appui aux professionnels qui vous accompagnent..

Fluidifier votre parcours, faciliter les transitions, informer et proposer un soutien à vos proches aidants :

- Évaluer vos besoins à domicile ou en établissement.
- Vous orienter vers les interlocuteurs adaptés à votre situation.
- Vous aider dans vos démarches et dans l'accès à vos droits.
- Identifier vos situations de fragilité.
- Coordonner votre parcours de vie et de santé avec les professionnels et dispositifs du territoire, pour faciliter les transitions et favoriser votre maintien à domicile.
- Mettre en place des actions de prévention et proposer un soutien à vos proches aidants.
- Assurer le suivi et l'adaptation de votre projet d'accompagnement.

Appui aux professionnels et partenaires :

- Sensibiliser et conseiller les professionnels du secteur Handicap et Personnes Âgées.
- Aider à l'adaptation des accompagnements et proposer une expertise pour la mise en œuvre de projets de services adaptés.
- Contribuer au renforcement du maillage territorial et à la coordination entre acteurs.



Les étapes de l'accompagnement de votre parcours

- 1 Premier contact**
Le premier contact, par mail ou par téléphone permettra de recueillir toutes les informations afin d'étudier la demande.
- 2 Étude de la demande**
L'équipe interdisciplinaire étudie chaque demande sous un délai maximum de 15 jours ouvrés, afin de s'assurer qu'elle entre bien dans les missions du service.
- 3 Échange avec l'infirmier coordinateur**
Un échange téléphonique avec l'infirmier coordinateur permet d'organiser la visite d'évaluation.
- 4 Visite d'évaluation**
La visite d'évaluation a lieu au domicile ou sur le lieu de vie de la personne. Elle est réalisée par deux professionnels de l'équipe, choisis en fonction des informations recueillies lors des étapes précédentes. Cette rencontre permet de mieux comprendre ses besoins et d'établir un premier diagnostic.
- 5 Co-construction du contrat d'engagement**
La visite d'évaluation fait l'objet d'une restitution qui permet de co-construire le contrat d'engagement. Le contrat d'engagement précise les premières observations et les objectifs.
- 6 Mise en œuvre d'un plan d'accompagnement**
Une fois le contrat d'engagement signé, les premières interventions débutent et l'équipe mobile coordonne la mise en réseau des différents partenaires.
- 7 Préparation de la prise de relais**
Les visites à domicile se poursuivent, des échanges ont lieu avec les partenaires, et le plan d'accompagnement est réajusté pour préparer le relais avec les accompagnants de la personne.



Les prestations qui vous sont proposées

L'Équipe Mobile PHV intervient pour faciliter les transitions dans votre parcours de vie.

Ses interventions complètent les services dont vous pouvez déjà bénéficier (aide à domicile, soins infirmiers, établissements sanitaires ou médico-sociaux...), pour vous offrir un accompagnement coordonné et adapté à votre situation.

Évaluations et expertises

- Nous venons à votre rencontre pour évaluer vos besoins et mieux comprendre votre situation.
- Si nécessaire, nous vous aidons à la préparation de votre dossier pour vous permettre d'obtenir une notification de la MDPH.
- Nous identifions avec vous les fragilités possibles à votre domicile.
- Nous revenons vers vous pour réévaluer la situation si des changements surviennent.

Orientation et maintien à domicile

- Nous faisons appel à différents professionnels autour de vous pour faciliter votre maintien à domicile.
- Si nécessaire, nous pouvons vous orienter vers un établissement adapté.
- Nous vous accompagnons dans les moments de transition, par exemple lors d'un passage du domicile vers une institution ou d'un changement de lieu de vie.



Les proches-aidants

Lorsque cela semble nécessaire et avec votre accord, l'équipe mobile PHV propose de travailler avec vos proches-aidants.

Les proches-aidants peuvent être vos parents, votre conjoint, vos frères et sœurs, vos enfants... qui sont présents dans votre vie mais ne sont ni votre tuteur, ni votre curateur.

Vous êtes libre d'accepter ou non leur participation aux accompagnements.

Cette participation et la communication de certaines décisions ne peuvent se faire qu'avec votre accord.

L'équipe mobile PHV peut aussi aider vos proches-aidants et les orienter vers des dispositifs adaptés à leurs besoins ou des solutions de répit.

L'équipe interdisciplinaire

Les professionnels de l'Équipe Mobile PHV travaillent en étroite collaboration et de manière complémentaire. Chacun met son expertise au service de votre accompagnement afin de vous aider à construire et à réaliser votre projet de vie.

L'équipe bénéficie de l'appui administratif du secrétariat du FO-FAM de Saint-Michel de Rieufret, ce qui facilite l'organisation et le suivi des interventions. Elle est également placée sous la direction commune du FO-FAM de Saint-Michel de Rieufret, garantissant une cohérence dans la gestion et la qualité de l'accompagnement proposé.

Selon vos besoins, le service peut faire appel à d'autres professionnels ou partenaires du territoire pour vous apporter le soutien le plus complet et adapté possible.



Le médecin

Le médecin détermine et coordonne les besoins thérapeutiques, en lien avec le médecin traitant de la personne et il facilite l'accès aux diagnostics et soins spécialisés.

L'infirmier(ère) coordonnateur(trice) - IDEC

L'infirmier(ère) coordonnateur(trice) assure la coordination clinique et organisationnelle, réalise une évaluation globale, élabore et suit le projet d'accompagnement, fait le lien entre les médecins, l'hôpital, les professionnels libéraux et les institutions, et contribue à la prévention ainsi qu'à l'éducation à la santé.

L'aide-soignant(e)

L'aide-soignant(e) évalue les activités de la vie quotidienne, donne des conseils en matière d'hygiène, de confort et de prévention des risques, effectue des transmissions ciblées et réalise des observations cliniques au domicile.

L'ergothérapeute

L'ergothérapeute réalise l'évaluation fonctionnelle, propose des aménagements du domicile et des aides techniques, formule des préconisations (postures, fauteuil, transferts) et assure la coordination avec les artisans, bailleurs et financeurs.

Le psychologue

Le psychologue apporte un soutien psychologique à la personne et à ses aidants, évalue les besoins psychiques et cognitifs, contribue à la prévention des troubles du comportement et participe à l'analyse des pratiques de l'équipe.

L'éducateur(trice) spécialisé(e)

L'éducateur(trice) spécialisé(e) assure un accompagnement socio-éducatif, soutient l'autonomie, favorise la vie sociale et citoyenne, facilite l'accès aux loisirs, développe la médiation avec l'environnement, guide les aidants et repère les facteurs de fragilité.



Vos droits

Le Comité d'éthique

Depuis 2021, l'Adapei 33 s'est dotée d'un Comité d'éthique pour prévenir et répondre aux risques liés aux non-respect de ses valeurs fondamentales.

Le Comité d'éthique est une instance interdisciplinaire et consultative qui permet de réfléchir aux questions qui portent sur le sens et les limites des actions, à partir de situations complexes ou inédites qui confrontent les professionnels au doute quant à la conduite à adopter.

Toutes les parties prenantes (personnes accompagnées, membres de la famille, salariés, partenaires...) peuvent saisir le Comité d'éthique face à une situation complexe et singulière qui vient se confronter à des valeurs ou des principes d'intervention.

Comment saisir le Comité d'éthique ?

- Par mail : comite.ethique@adapei33.com
- Par formulaire sur le site internet : adapei33.com
- Par courrier à : Adapei 33 - Comité d'éthique
Bureaux du Lac II - Bât. R -39 rue Robert Caumont
33049 Bordeaux Cedex

Votre personne de confiance

Vous avez le droit de choisir une personne de confiance.

La personne de confiance vous aide à connaître et à comprendre vos droits.

La personne de confiance vous aide à exprimer vos choix. Elle est votre porte-parole, par exemple lors de votre projet d'accompagnement.

Vous pouvez choisir votre personne de confiance parmi vos proches, un ami ou un membre de la famille. Elle peut accepter ou refuser.



L'utilisation des données personnelles et le dossier informatisé

(Loi relative à la Protection des Données Personnelles du 20 juin 2018)

Chaque personne accompagnée par l'Adapei33 a un dossier qui rassemble des informations :

- Administratives
- Médicales
- Éducatives (dont le projet personnalisé)
- Professionnelles

Ce dossier permet aux professionnels de mieux vous connaître tout au long de votre parcours. Ce dossier est présent dans le logiciel informatique Airmes.

Les professionnels ont l'obligation de ne noter que les informations indispensables et pertinentes pour votre accompagnement.

Ces informations sont confidentielles et sont seulement partagées avec les personnes qui en ont besoin.

Lorsque vous ne serez plus accompagné(e) par le service, vous pourrez partir avec votre dossier. Sinon, vos données seront conservées pendant 5 ans.

Si vous souhaitez consulter votre dossier :

- **Pour un accès partiel** : vous pouvez vous connecter à Airmes ou à la plateforme Paaco, avec le code d'accès fourni sur demande à un professionnel du service.
- **Pour voir l'ensemble du dossier**, faites une demande écrite à la direction de l'équipe mobile. L'équipe peut vous accompagner pour lire les informations.



Conformément aux lois en vigueur, vous pouvez demander la rectification ou la suppression des données qui vous concernent, en adressant votre demande au directeur du service.

La bientraitance & la maltraitance

L'équipe mobile PHV suit les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

Ces recommandations garantissent le respect de vos droits, de vos choix et la personnalisation de votre accompagnement. **C'est ce qu'on appelle la bientraitance.**

Depuis fin 2024, l'Adapei 33 a mis en place une stratégie de bientraitance et sensibilise régulièrement les professionnels à la promotion de la bientraitance et à la prévention de la maltraitance. Vous et/ou votre famille pouvez signaler une situation de maltraitance via une adresse mail

@ maltraitance@adapei33.com

et un numéro de téléphone dédiés

05 24 99 03 54

Cette adresse mail et ce numéro de téléphone sont affichés dans tous les établissements et services.

Les informations qui arriveront sur ce numéro de téléphone ou messagerie seront transmises au service qualité de l'Adapei 33.

Il existe aussi un numéro court mis en place par l'État pour signaler les actes de maltraitance commis sur des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap : **3977**

Vous êtes **victime** ou **témoin** d'un acte de maltraitance ?

Agissez, signalez !



① Personne accompagnées - Familles
☎ 05 24 99 03 54
✉ maltraitance@adapei33.com

② Professionnel(le)s
☎ Faites une déclaration d'événement indésirable (EI)

Personnes âgées
personnes
handicapées



La **maltraitance**
est une **réalité**
il faut en **parler**

Victimes ou témoins, appelez le :

3977

Des professionnels vous écoutent, vous soutiennent, vous orientent.

Vos recours en cas de non-respect de vos droits

Si vous considérez que vos droits ne sont pas respectés, ou si vous n'êtes pas d'accord avec une décision qui concerne votre accompagnement, vous pouvez faire un recours en suivant le processus ci-dessous : d'abord en contactant le directeur du service et jusqu'au défenseur des droits si nécessaire.



1. CONTACTEZ LE DIRECTEUR

Contactez le directeur de l'établissement ou du service à l'oral ou à l'écrit



2. CONTACTEZ LA DIRECTION GÉNÉRALE ADAPEI 33

39, rue Robert Caumont, Bureaux du Lac II Bâtiment R,
33049 Bordeaux
ou par mail à **siege@adapei33.com**



3. CONTACTEZ UN MÉDIATEUR EXTERNE

Un médiateur externe est une personne qualifiée mandatée par le Conseil départemental de la Gironde

- Par téléphone au 05 56 99 66 99
- Par courrier : Département de la Gironde
DGAS/PSA/DAPA/SESPH
Personnes qualifiées
Immeuble Gironde Égalité
CS 71223 - 1 esplanade Charles De Gaulle
33074 Bordeaux Cedex
- Par courriel : **personnesqualifiees@gironde.fr**



4. CONTACTEZ LE DÉFENSEUR DES DROITS

M. Lin Daubech : ☎ 09 69 39 00 00
www.defenseurdesdroits.fr.



Délais et priorisation

La planification des interventions tient compte de votre situation. L'équipe évalue avec vous l'urgence et les risques éventuels afin de définir les priorités.

Les actions sont organisées en accord avec vous, pour répondre au mieux à vos besoins.



Durée de l'accompagnement

La durée de l'accompagnement est fixée à six mois, avec la possibilité d'un renouvellement une fois, si la situation le nécessite.

Cette période permet de mettre en place les actions nécessaires, d'évaluer leur efficacité et d'assurer une transition progressive vers les accompagnants habituels ou les partenaires du territoire.



Le coût de l'accompagnement

L'Équipe Mobile PHV est financée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

Ses interventions n'entraînent aucun reste à charge pour vous ni pour vos proches aidants, elles sont entièrement prises en charge dans le cadre de ce financement.



Transport

L'équipe mobile peut se déplacer directement sur votre lieu de vie, que vous soyez à domicile ou en établissement.

Vous pouvez également être accueilli dans nos locaux, situés au sein du foyer de Saint-Michel de Rieufret. Toutefois, le service ne prend pas en charge votre transport.

Les informations pratiques



Jours d'ouverture

L'équipe mobile intervient du lundi au vendredi. Elle s'organise selon vos besoins, dans la mesure du possible, tout en respectant les horaires de fonctionnement du service.



Ouverture du secrétariat et contacts

Le secrétariat de l'équipe mobile est assuré par le foyer de Saint-Michel de Rieufret. Il est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

Comment contacter l'équipe mobile PHV ?



Équipe mobile PHV

9, route d'Illats - 33720 Saint-Michel de Rieufret

@ EquipeMobilePHV@adapei33.com

☎ 05 47 48 83 50

Contacts utiles

MDPH - 1 Esplanade Charles de Gaulle - 33074 Bordeaux
Tél. 05 56 99 66 99 - www.mdph33.fr

Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

103b rue Belleville, 33000 Bordeaux

Tél. 09 69 37 00 33 - www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Centre Ressources Autisme - 121 rue de la Béchade - 33076 Bordeaux

Tél. 05 56 56 67 19 - cra-aquitaine@ch-perrens.fr

Annexes au livret d'accueil

Les documents obligatoires qui vous sont remis à l'admission

- Le contrat d'engagement
- La charte des droits et libertés
- Le droit à l'image
- Le Règlement Général sur la protection des données (RGPD)
- Votre autorisation au partage d'informations
- L'information sur la désignation de la personne de confiance

Sur l'organisation du service

- L'organigramme de l'équipe mobile PHV

Les documents de présentation de l'Adapei 33

- Le flyer de la Section locale Métropole
- Le Projet associatif



Lexique des abréviations



AAH :	Allocation Adultes Handicapés
ARS :	Agence Régionale de Santé
CDAPH :	Commission départementale des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
IDEC :	Infirmier Diplômé d'État Coodonnateur
MDPH :	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PCH :	Prestation de Compensation du Handicap
PHV :	Personne Handicapée Vieillissante
RGPD :	Règlement Général sur la Protection des Données
TSA :	Troubles du Spectre de l'Autisme

Actualités
Agenda
Informations
Parutions
Offre de services
Etc...



Retrouvez l'Adapei 33 sur



adapei33.com
entreprise.adapei33.com

